



Vingt huitième

# Conseil fédéral

08 et 09 juillet 2016

DOCUMENT N° 1

## DOCUMENT N° 1

Page 2

### PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

Proposition du Bureau du Conseil Fédéral (BCF) au 21 juin 2016

à [La Manufacture](#), 10 boulevard Stalingrad à Nantes

Cette salle se situe à deux pas de la gare SNCF (prendre à droite à la sortie nord de la gare) et à 15 minutes à pied du centre ville (5 minutes en transport en commun)

**IMPORTANT : POUR TOUTES LES INFOS PRATIQUES :**

<http://eelv.fr/2016/06/22/infos-pratiques-conseil-federal/>

*L'ordre du jour est construit en fonction des différents éléments à la connaissance du bureau du Conseil fédéral à la date de parution du présent document.*

## Vendredi 08 Juillet

- 14:30 - Validation de l'ordre du jour
- 14:45 - Travail en ateliers
- 16:00 - Intervention du secrétaire national
- 16:20 - Débat de politique générale

### POINT D'INFORMATION :

- 17:40 - Elus nationaux/européens [10 minutes par instance]
- Commission transnationale

### MOTIONS THEMATIQUES

- 18:25 • **Motion D** : “Pour une parole plus forte sur les grands projets inutiles”, Portée par Chekra KAABI (IDF), Thierry PRADIER (Bureau Exécutif).
- **Motion A** : “EELV appelle à la mobilisation contre EuropaCity et l'ensemble des Grands Projets Inutiles et Imposés”, Portée par Mounir Satouri (IDF).
- **Motion B** : “Non au CDG Express, oui à la qualité de transports en Ile de France”, Portée par Julien Bayou (Bureau exécutif).
- **Motion C** : “EELV s'oppose au contournement Est de Rouen, liaison A28 - A13”, Portée par Axel Marin (4/5 Normandie).
- **Motion E** : “Le loup n'est pas la variable d'ajustement de la crise de la filière ovine”, Portée par Fabienne Roumet pour la Commission condition animale et reportée par le CF d'avril.
- **Motion F** : “Linky, un outil de la transition énergétique qui soulève de nombreuses questions”, Portée par l'ancien Bureau exécutif et reportée par le CF d'avril.
- **Motion P** : “Risques majeurs et pressions citoyennes”, Portée par Gérard Lévy responsable de la commission paix et désarmement.

*Fin des travaux : 20:30*

## DOCUMENT N° 1

# Samedi 09 Juillet

- 09:00 - Lecture des décisions du Conseil statutaire
- **ELECTIONS INTERNES :**
- 09:30 - **Conseil Statutaire** : 1 femme parmi toutes les adhérentes
- **Commission financière** : 12 membres issu.e.s du CF [élu-es à la proportionnelle au plus fort reste]
- **Parti Vert européen** : 6 titulaires & 6 suppléant.e.s parmi tou.te.s les adhérent-es
- **Observatoire de la parité et des pratiques** : 12 membres parmi tou.te.s les adhérent-es [élu-es à la proportionnelle à la plus forte moyenne]
- **Conseil programmatique** : 20 membres issu-es du CF [élu-es à la proportionnelle au plus fort reste]
- **Collège « parti politique » de l’Agora** : 24 membres parmi tou.te.s les adhérent.e.s [élu.e.s à la proportionnelle au plus fort reste].
- **Comité des outils numériques** : 21 membres parmi tou.te.s les adhérent.e.s [élu.e.s à la proportionnelle au plus fort reste].
- **Comité de suivi statutaire** : composition sur proposition du Bureau exécutif
- 11:15 - **VALIDATION DES RESPONSABLES DE COMMISSION**
- Commission Culture (co-responsables)
- MOTIONS THEMATIQUES**
- 11:25 • **Motion G** : “Motion portant modification du règlement intérieur : pour une composition du Bureau du Conseil fédéral”, Portée par Cheikh Touré.
- **Motion H** : “ modification du RI sur : II-8 mode de désignation des candidat/es aux élections internes - Parité” Portée par Samy Khaldi.
- **Motion N** : “Parce que la refondation ne peut être affaire d’hommes, pour un partage des postes régaliens”, Portée par Danielle Estay.
- **Motion O** : “Motion sur la Parité au sein de EELV”, Portée par Corine FAUGERON, Co-Secrétaire de la Commission Féminisme d’Europe Ecologie Les Verts.
- 12h40 *[Pause repas]*
- 13:40 - Point d’information sur la composition du Bureau exécutif
- 13:50 • **Motion du Bureau exécutif** : Vote sur les indemnités des membres du Bureau exécutif (texte à venir).
- **Motion K** : “L’heure des bilans”, Portée par Samy khaldi.
- **Motion L** : “Pour une révolution verte ici et maintenant”, Portée par Pascal Bourgois.
- **Motion M** : “ Pour une démocratie vivante à EELV”, Portée par : Mathieu Béchu-Diaz (Alsace), Pascale Debord (Pays de Loire).
- **Motion I** : “ La Balade du Conseil Fédéral”, Portée par Alexandre Rupnik (PACA).
- **Motion J** : “Vers une justice climatique mondiale : pour la reconnaissance des crimes d’écocide”, Portée par Cécile Prudhomme (part nationale) et Marie Toussaint (Bureau exécutif).

Fin des travaux : 16:00

## SOMMAIRE

*Motions :*

- Page 05 • **Motion A** : “EELV appelle à la mobilisation contre EuropaCity et l’ensemble des Grands Projets Inutiles et Imposés”, Portée par Mounir Satouri (IDF).  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_A\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_A_CF_juillet2016)
- Page 06 • **Motion B** : “Non au CDG Express, oui à la qualité de transports en Ile de France”, Portée par Julien Bayou (Bureau exécutif).  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_B\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_B_CF_juillet2016)
- Page 07 • **Motion C** : “EELV s’oppose au contournement Est de Rouen, liaison A28 - A13”, Portée par Axel Marin (4/5 Normandie).  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_C\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_C_CF_juillet2016)
- Page 09 • **Motion D** : “Pour une parole plus forte sur les grands projets inutiles”, Portée par Chekra KAABI (IDF), Thierry PRADIER (Bureau Exécutif).  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_D\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_D_CF_juillet2016)
- Page 11 • **Motion E** : “Le loup n’est pas la variable d’ajustement de la crise de la filière ovine”, Portée par Fabienne Roumet pour la Commission condition animale et reportée par le CF d’avril.  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_E\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_E_CF_juillet2016)
- Page 13 • **Motion F** : “Linky, un outil de la transition énergétique qui soulève de nombreuses questions”, Portée par l’ancien Bureau exécutif et reportée par le CF d’avril.  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_F\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_F_CF_juillet2016)
- Page 15 • **Motion G** : “Motion portant modification du règlement intérieur : pour une composition du Bureau du Conseil fédéral”, Portée par Cheikh Touré.  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_G\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_G_CF_juillet2016)
- Page 17 • **Motion H** : “ modification du RI sur : II-8 mode de désignation des candidat/es aux élections internes - Parité” Portée par Samy Khaldi.  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_H\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_H_CF_juillet2016)
- Page 18 • **Motion I** : “ La Balade du Conseil Fédéral”, Portée par Alexandre Rupnik (PACA).  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_I\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_I_CF_juillet2016)
- Page 19 • **Motion J** : “Vers une justice climatique mondiale : pour la reconnaissance des crimes d’écocide”, Portée par Cécile Prudhomme (part nationale) et Marie Toussaint (Bureau exécutif).  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_J\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_J_CF_juillet2016)
- Page 22 • **Motion K** : “L’heure des bilans”, Portée par Samy khaldi.  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_K\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_K_CF_juillet2016)
- Page 23 • **Motion L** : “Pour une révolution verte ici et maintenant”, Portée par Pascal Bourgois.  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_L\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_L_CF_juillet2016)
- Page 26 • **Motion M** : “ Pour une démocratie vivante à EELV”, Portée par : Mathieu Béchu-Diaz (Alsace), Pascale Debord (Pays de Loire).  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_M\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_M_CF_juillet2016)
- Page 27 • **Motion N** : “Parce que la refondation ne peut être affaire d’hommes, pour un partage des postes régaliens”, Portée par Danielle Estay.  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_N\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_N_CF_juillet2016)
- Page 29 • **Motion O** : “Motion sur la Parité au sein de EELV”, Portée par Corine FAUGERON, Co-Secrétaire de la Commission Féminisme d’Europe Ecologie Les Verts.  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_O\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_O_CF_juillet2016)
- Page 30 • **Motion P** : “Risques majeurs et pressions citoyennes”, Portée par Gérard Lévy responsable de la commission paix et désarmement.  
[http://pad.ecololabs.eu/p/Motion\\_P\\_CF\\_juillet2016](http://pad.ecololabs.eu/p/Motion_P_CF_juillet2016)

## Motion A

# EELV appelle à la mobilisation contre EuropaCity et l'ensemble des Grands Projets Inutiles et Imposés

Portée par Mounir Satouri (IDF)

## Exposé des motifs :

Présenté comme « La nouvelle destination des loisirs du Grand Paris », EuropaCity est un projet pharaonique situé dans le Triangle de Gonesse, au sud d'une vaste enclave agricole de 700 hectares, dont l'ouverture est prévue en 2020-2025.

Porté par le groupe Immochan, filiale immobilière du groupe Auchan, ce projet est le symbole d'un modèle d'urbanisation qui n'est pas soutenable compte tenu des défis environnementaux, économiques et sociétaux du 21<sup>ème</sup> siècle.

A l'instar du barrage de Sivens ou de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, il fait partie des projets démesurés dont l'objectif n'est que de faire gonfler les profits d'une minorité au détriment des populations locales, de la biodiversité et des terres agricoles. Nous, écologistes, devons nous y opposer fortement.

Dans un contexte de fréquentation à la baisse des centres commerciaux, la multiplication de ces temples de la consommation ressemble à une fuite en avant inquiétante qui pousse certains analystes à parler d'une "bulle" des centres commerciaux. La France détient d'ailleurs en 2014 le record européen du nombre de centres commerciaux avec 740 établissements, pour des bénéfices captés par de grands groupes et avec des conséquences désastreuses sur notre environnement.

Pour justifier les projets de ce type, leurs porteurs utilisent le chantage à l'emploi alors même que leurs promesses ne s'appuient sur aucune étude indépendante. De surcroît, s'appuyant sur l'idéologie d'une croissance économique infinie, les montages financiers et infrastructures nécessaires à ces ouvrages consomment énormément d'argent public et nuisent à l'emploi existant, au commerce de proximité et à la qualité de vie des habitant-e-s.

**Aussi, devant la double nécessité de lutter contre l'imperméabilisation des sols et de relever les défis alimentaires de demain, il est primordial que nos territoires conservent leur vocation agricole et naturelle.**

## MOTION

Le Conseil Fédéral réuni les 8 et 9 juillet 2016 décide :

**De réaffirmer fortement son opposition à EuropaCity et à l'ensemble des Grands Projets Inutiles et Imposés**  
**De manifester son soutien aux collectifs associatifs et citoyens engagés contre les projets de ce type, notamment le Collectif Pour le Triangle de Gonesse**  
**De contribuer systématiquement aux débats publics organisés en déposant des cahiers d'acteurs et en investissant l'ensemble des lieux de débat**

### Porteur :

Mounir Satouri (IDF)

### Signataires :

Rodéric Aarse (IDF), Mireille Alphonse (IDF), Frédéric Benhaim (IDF), Serge Borvon (Bretagne), Bernard Bourdeix (IDF), Sophie Bussièrre (Aquitaine), Moïsette Crosnier (Centre), Joan Fenet (IDF), Daniel Freygefond (Limousin), Gérôme Gulli (IDF), Catherine Hervieu (Bourgogne), Christine Juste (PACA), Samia Kasmi (IDF), Annie Lahmer (IDF), Romain Laveau (PDL), Martine Lebranchu (IDF), Séverine Leclercq (IDF), Axel Marin (Normandie), Gil Mettai (Picardie), Pierre Minnaert (IDF), Bénédicte Monville-de Cecco (IDF), Catherine Naviaux (IDF), Aminata Niakate (IDF), Pascal Piedeleu (IDF), Serge Rivet (Poitou-Charentes), Pierre Serne (IDF), Juliette Sniter (IDF), Dominique Steinkrietzner (Poitou-Charentes)

### Soutiens :

Patrick Anne (Bretagne), Marius Bastly (IDF), Julien Bayou (Conseiller régional IDF EELVA), Véronique Bérégoz (Secrétaire régionale Normandie), Marie-Odile Bertella-Geffroy (Conseillère régionale IDF EELVA), Jean-Louis Bource (Centre), Jacques Boutault (IDF), Daniel Brevieller (IDF), Anne D'Ambra (IDF), François Damerval (Conseiller régional IDF EELVA), Pascale Debord (PDL), Gaëlle Delamarre (IDF), Didier Delpyrou (IDF), Marc Denis (PDL), Chantal Dhoukar (Bourgogne), Jean-Luc Dumesnil (Secrétaire régional IDF), Pascal Durand (Député Européen), Juliette Espargilière (Conseillère régionale IDF EELVA), Hicham Fassi-Fihri (IDF), Nour-eddine Fattoum (IDF), Vincent Gayrard (IDF), Séverine Goudiguen (IDF), Claire Grover (IDF), Samy Khaldi (IDF), Jean Lafont (IDF), Gérard Lévy (IDF), Jacqueline Lorthiois (IDF), Catherine Ribes (IDF), Corinne Rufet (Conseillère régionale IDF EELVA), Ghislaine Senée (Conseillère régionale IDF EELVA), Christian Soubra (IDF), Pierre Stoeber (IDF), Marguerie-Marie Young (IDF)

## DOCUMENT N° 1

Page 6

## Motion B

**Non au CDG Express, oui à la qualité de transports en Ile de France**

Portée par Julien Bayou (Bureau exécutif)

*Exposé des motifs*

Serpent de mer des grands projets inutiles franciliens, l'Etat ambitionne de réaliser le CDG Express, une ligne ferroviaire reliant directement l'Aéroport de Roissy Charles de Gaulle et la gare de l'Est. De son coût faramineux (1,7 milliard d'euros, soit l'équivalent 130 euros par francilien) au prix de vente du billet (l'aller à 24 euros), en passant par son inutilité (la ligne 17 du Grand Paris le remplacerait avantageusement) ou sa nocivité (nuisances sonores, visuelles, impact sur la qualité de service du RER B), les arguments ne manquent pas.

L'avis de l'autorité environnementale est d'ailleurs accablant: le projet CDG Express est non conforme à la réglementation et les études sont désuètes. Les promoteurs reconnaissent que le projet n'est pas suffisamment financé et qu'il faudra taxer les passagers de Roissy, au risque de renchérir les coûts pour toutes et tous.

Depuis 1998, le projet a du évoluer, mais le soutien du gouvernement Valls à ce projet relève des mêmes logiques anti-démocratiques et anti-sociales que le projet initial du Grand Paris voulu en son temps par N. Sarkozy.

Le gouvernement s'entête, et accélère les procédures d'expropriation en espérant une mise en service pour d'hypothétiques Jeux Olympiques, renforçant ainsi le sentiment d'un éléphant blanc inutile pour les territoires traversés, cher et nocif pour toutes et tous.

**MOTION****Pour toutes ces raisons, EELV**

- **s'engage pleinement contre ce projet CDG Express et pour l'étude d'alternatives et l'amélioration des transports publics au bénéfice de l'ensemble de la population.**
- **appelle donc le plus grand nombre à participer à l'enquête publique en cours.**
- **propose de généraliser l'aide au dépôt d'avis expérimentée avec succès dans le cadre du collectif [www.stopcdgexpress.org](http://www.stopcdgexpress.org) pour tous les projets inutiles et imposés soumis à consultation publique**
- **sollicite ses élus pour mener la bataille dans les institutions pour éviter que ce nouvel éléphant blanc mobilise les ressources financières si rares au détriment de l'investissement dans les transports publics.**
- **s'engagera, en coordination avec le tissu associatif et politique local, régional et national dans la bataille juridique pour contester la déclaration d'utilité publique modificative en préparation**
- **mobilisera toutes ses forces pour faire progresser la démocratie environnementale, pour que l'intérêt des citoyennes et citoyens prime sur celui des lobby et l'entêtement de l'oligarchie technocratique.**

**Signataires :**

Aarsse Roderic (Île de France), Bayou Julien (Île de France), Braud Alexis (Pays de la Loire), Brugeaud Isabelle (Île de France), Challande Theo (Paca), Deschamps Arnaud (Île de France), Guhl Antoinette (Île de France), Jacquemet Thomas (Île de France), Leclerc Séverine (Île de France), Pio Régis (Île de France), Puisieux Kevin (HDF), Soulayr Charlotte (Île de France), Vincent Arthur (Île de France)

**Soutiens :**

Karima Delli, David Belliard, Frederic Benhaim, Laetitia Sanchez, Ali Karakiprik, CF, Claire Desmare, CF, Mounir Satouri, CF, Pierre Serne, Samia Kasmi, Ghislaine Senee, Brigitte Brozio CF, Sarah Doré, Sophie Bussière CF, Pierre Stoeber, Karima Delli CF, Juliette Espagiliere, Chrisine Prigent, Jean-Yves Souben, Frédérique Denis, Pierre Japhet, Annaig Antoine, Hugues Dusautoy, Sandrine Bagarry, Wandrille Jumeaux CF, Jocelyne Le Boulicaut, Marie Toussaint, Lea Balage CF, Eric Coquelin, Gérard Dupouy, Catherine Boone, Bénédicte Monville-De Cecco, David Gau, Françoise Dorval (Bretagne), Emmanuelle Pierre-Marie, Pascal Eudier, Dominique Normand, Carole Bernhard CF, Claire Lefebvre, Chrysis Caporal, Catherine Naviaux CF Île de France, Nathalie Launay, Valerie Robin, Michele Le Tallec, Farid Djabali, Jacques Minnaert, Gerome Gulli (soutien car déjà 3 signatures en tant que CF),

## Motion C

**EELV s'oppose au contournement Est de Rouen, liaison A28 - A13**

Portée par Axel Marin (4/5 Normandie)

*Exposé des motifs :*

Depuis le développement exponentiel du transport routier dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, les grandes agglomérations ont répondu au problème récurrent de congestion du trafic avec une solution : la création de rocadés et de contournement. Et cela, sans jamais réussir pour autant à diminuer les bouchons ni les temps des transports entre la ville et sa banlieue. Cette solution utilisée à tire larigot est pourtant décriée depuis longtemps par les écologistes du fait de sa très faible utilité et de ses coûts financiers élevés pour l'installation et son fonctionnement. Enfin, les impacts environnementaux sont multiples et désastreux : pollutions atmosphérique, pollution sonore et visuelle, destructions de terres agricoles et d'espaces naturels, dégradation du cadre de vie, expropriation, ...

Cette fausse solution à de réels problèmes de congestion et d'éloignement des banlieues ne répond absolument pas aux enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle.

Il y a tout juste 6 mois, 195 états ont signé l'accord de Paris mettant la lutte contre le dérèglement climatique comme l'un des enjeux majeurs du 21<sup>ème</sup> siècle. La France et ses collectivités locales à travers leur PCET se sont alors engagées à diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 40 % à l'horizon 2050, tout en sachant que le secteur des transports routiers représente selon l'INSEE près de 32 % des émissions de gaz à effet de serre de la France en 2007.

De plus, nous sommes dans un contexte socio-économique difficile avec un chômage croissant qui entraîne une précarisation des citoyens et en particulier des plus jeunes. L'état diminue depuis plusieurs années les dotations aux collectivités tout en leur ajoutant de nouvelles compétences, nombre d'entre elles sont déjà dans le rouge ; il est donc d'autant plus primordial aujourd'hui d'utiliser sciemment l'argent public.

Nous ne pouvons, dans ce contexte difficile et afin de répondre aux enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle, faire l'économie d'une réflexion politique globale sur le développement de nos territoires et en particulier sur les besoins réels en matière de transport.

**Le contournement Est de Rouen, Liaison A28-A13**

A Rouen, un projet des années 70 : le contournement Est ou liaison A28-A13 représente bien cette politique du tout-routier et l'incapacité du gouvernement à réfléchir à de réelles politiques alternatives. Il s'agit d'un projet autoroutier à péage de 41 kms, qui détruirait 500 hectares de terres naturelles et agricoles et 126 hectares de forêts, impactant plus de 100 000 riverains répartis sur 35 communes, avec un coût global de 886 millions d'euros TTC dont 55% à la charge des collectivités : état, département et métropole.

Ce contournement éloigné du centre-ville aura un impact très négatif sur une véritable île de verdure, précieuse dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans le développement de l'agriculture de proximité.

De plus, ce projet autoroutier favorisera la périurbanisation à l'Est de Rouen et amplifiera l'injustice sociale et sanitaire. L'Avis de l'Autorité Environnementale a alerté en février 2016 sur la pollution supplémentaire que le projet induirait au global en rechargeant les axes de circulation : ce seraient 50 000 tonnes de CO<sub>2</sub>, des particules fines et du NO<sub>2</sub> supplémentaires majoritairement concentrés autour de l'infrastructure. Comme dans tous contournements réalisés, les ménages les moins aisés s'éloignent des centres-villes et de leurs aménités pour des raisons de coût de l'immobilier et se retrouvent donc au niveau des échangeurs au plus proche des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique. Ce projet, en éloignant et en diminuant la qualité de vie des populations défavorisées aggrave les inégalités sociales.

La pertinence et l'utilité de ce projet sont basées sur deux arguments :

- Une diminution du trafic à Rouen
- Un gain de temps entre les communautés d'agglomérations proches et la métropole.

Ces deux arguments sont fondamentalement faux.

**DOCUMENT N° 1**Page **8**

Le trafic à Rouen ne diminuera pas. L'étude réalisée en 2005 annonçait 27 000 véhicule par jour dans le cas d'un contournement gratuit, or le projet actuel garde environ la même estimation (entre 20 000 et 30 000) mais en ajoutant un péage dont le montant n'est pas communiqué. Nous pouvons être certain, les transporteurs eux même l'admettent, que ce péage sera très dissuasif et conduira les potentiels utilisateurs à éviter cette autoroute au profit d'itinéraire gratuit. L'A150 construite il y a peu de temps enregistre un trafic moitié inférieur aux estimations ! Ce projet ne résoudra donc pas les problèmes de congestion de la métropole.

Les gains de temps entre les communautés d'agglomérations proches et la métropole sont très contestables. Le Commissariat Général à l'Investissement a soulevé un effet « boîte noire » de l'étude car les données sur lesquels sont basés les calculs de gain de temps ne sont pas partagés. Et de plus, une étude menée par une collectivité locale démontre, en se basant sur des outils de navigation moderne classiques (Google itinéraire) l'illusion de ces gains de temps. La rentabilité économique du projet repose pourtant quasi exclusivement sur ce calcul de gains de temps, ceux-ci étant chiffrés à 1,5 milliard d'euros de rentabilité par l'étude socio-économique du dossier d'enquête publique.

Des alternatives existent pourtant et ont été partiellement mises en place depuis les premières versions de ce projet il y a 40 ans. En effet, le contournement ouest de Rouen est une réalité et demande - depuis la création du pont Flaubert - seulement à être complété en aménageant l'accès au pont. Ce contournement est d'autant plus pertinent que l'activité économique principale de la métropole qui génère un important trafic routier est concentrée au niveau du port de Rouen qui se situe à l'Ouest de la ville. Ces aménagements seront bien moins onéreux et permettront d'investir l'argent public dans les moyens de respecter nos engagements pour le Climat, l'Environnement, la Santé et l'Emploi.

Une ligne de transport collectif en site propre, représente dix fois moins d'argent qu'une autoroute, pour presque autant de déplacements quotidiens. C'est, de loin, le 1<sup>er</sup> vecteur de réduction de la pollution et de la congestion urbaine.

Osons la douceur. Un vélo va plus vite en ville qu'une auto, ne pollue pas, se joue des problèmes de parking, et réinvente la ville du 21<sup>ème</sup> siècle.

Pour ce qui est du trafic d'échange avec le port de Rouen, 1<sup>er</sup> port céréalier d'Europe, il faut écouter les coopératives céréalières qui réclament la rénovation des lignes ferroviaires, tant l'état de l'infrastructure est dégradé, rappelant au passage qu'un seul convoi ferroviaire, représente 45 camions de moins sur la route. Il faut noter que ce même fret céréalier emprunte la RN 154 entre Chartres et Dreux et fait partie de la justification de la concession autoroutière de l'A 154 en Eure et Loir, à laquelle EELV s'est opposé et continue à s'opposer. Relancer le fret fluvial et ferroviaire faisait partie des engagements de la loi Grenelle et l'objectif pour le fret ferroviaire était de 25 % de fret par rail en 2022. Nous sommes tombés, et c'est déplorables, à moins de 10%. Le fret fluvial et ferroviaire représente pourtant moins de CO2 et aucune empreise supplémentaire.

**MOTION**

**Le Conseil Fédéral demande l'abandon définitif du projet de contournement Est de Rouen, entre autres projets autoroutiers, l'aménagement du contournement Ouest de Rouen et une accélération de la politique de développement des transports en commun.**

**Porteur :**

Portée par Axel Marin (4/5 Normandie)

**Signataires :**

BAVAY Francine CF IDF, BOCK Michel CF IDF, BÖRNER Sophie CF Normandie., BUSSIERE Sophie CF Aquitaine, CHATELAIN Philippe CF Franche-Comté, DEGUET Gilles CF Centre, DUBOUILLE Michel CF Guyane, EUDIER Pascal CF Normandie, EDOUARD Thierry CF Guyane, FOURIER Charles CF Centre Val de Loire, LANCERY Jean-Pierre CF Normandie, LEFEBVRE Claire CF IDF, LEONARD Virginie CF Poitou-Charentes, MARIN Axel CF Normandie, MINNAERT Annick CF Aquitaine, MINNAERT Jacques CF Rhône-Alpes, MINNAERT Pierre CF IDF, NAVIAUX Catherine CF IDF, OUDJAUDI Maryse CF Rhône-Alpes, OUFQIR Jamel CF NPDC, PONCET Raymonde CF Rhône-Alpes, SANCHEZ Laëticia CF Normandie, SATOURI Mounir CF IDF, VINET Véronique CF Midi-Pyrénées,

**Soutiens :**

Anne Patrick BER Bretagne, Bassani Pillot Catherine co-SR Pays de Loire, Bayou Julien (BE), Béregovoy Veronique (SR Normandie), Cormand David (BE), Dumesnil Jean-Luc SR IDF, El Khili Fatima élue EELV Rouen , Le Maulf Noëlle BER Normandie, Sas Eva (députée), BORVON Serge CF Bretagne.

## Motion D

**Pour une parole plus forte sur les grands projets inutiles***(Avec un soutien appuyé à la mobilisation contre le projet de Notre-Dame-des-Landes)*

Portée par Chekra KAABI (IDF), Thierry PRADIER (Bureau Exécutif)

*Exposé des motifs*

De plus en plus de territoires français se voient imposer de grands projets inutiles en cours ou en voie d'élaboration. Ils sont initiés par de grands groupes privés, confortés par des élu-e-s et hauts fonctionnaires issus des partis productivistes qui imposent l'essentiel des décisions prises dans notre pays.

Avec des investissements colossaux, locaux, nationaux et même européens qui obèrent toutes formes de transitions écologiques : investissements économiques, autant qu'énergétiques. Ces investissements s'opposent frontalement à la nécessité actuelle de concevoir et mettre en place une société de post-croissance, avec ses mesures impérieuses de solidarité et de protection de la nature et de l'humanité. Ils contribuent à enfreindre les principes de mesures de protections et égalités sociales qui sont de plus en plus remises en cause. Ils participent à des changements géophysiques planétaires, changements climatiques, immigrations climatiques à venir, pénuries minérales et les guerres qui en découlent, ainsi qu'à l'appauvrissement des terres arables. A l'heure de l'application des décisions de la COP21, et de l'impérieuse nécessité de diminuer l'impact carbone de nos sociétés, il est de la première urgence de tout faire pour stopper ces grands projets inutiles.

Nous constatons donc une opposition frontale entre deux conceptions de l'aménagement du territoire. L'une, productiviste, qui renforce les capacités économiques des métropoles au détriment des zones rurales et sub-rurales, des banlieues périphériques (voire certains cœurs de pôles). Elle participe également à l'aggravation des inégalités territoriales et à la création de liaisons de transport rapides, coûteuses en investissements et utilisations. Cette conception de l'aménagement va de pair avec l'intensification d'une agriculture industrielle et un abandon des zones rurales (et de certaines banlieues) : diminution de services publics, concentration forcée des communes et communautés de communes, diminution des dotations globales de fonctionnement aux communes (même si le gouvernement gèle pour causes électorales et pour quelques mois ces diminutions de DGF).

L'autre renvoi à une conception de l'aménagement du territoire qui s'oppose à celle que nous défendons : augmentation nécessaire de l'emploi en faveur d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement et des pratiques sociales, au maillage équilibré entre petites villes et entre territoires. Un meilleur équilibre économique entre zones par un rééquilibrage des dotations d'état (les petites communes déjà défavorisées ont des dotations d'état par habitant nettement plus faibles). Nous devons combattre les conceptions urbaines et générales de territoires mono-fonctionnels qui engendrent ces « transhumances » quotidiennes entre zones de travail, d'habitat, d'achat, de sport et de loisirs, ou de meilleurs équilibres entre zones côtières, de montagnes et plaines.

Cette volonté d'élaboration de « grands projets inutiles » n'est que l'aboutissement d'une notion de progrès qui mène tout droit au pillage des ressources, à la dérive climatique ; qui conduit à l'impasse d'une société qui a livré ses pouvoirs décisionnaires aux partis productivistes.

Or NDDL est par excellence l'image, le symbole même de ces grands projets inutiles. Ce projet impacte une zone humide riche de sa biodiversité sur 1600 hectares prévus pour le futur aéroport.

Il impacte par ses travaux connexes lourds et onéreux : barreaux routiers et tram-trains pour des dizaines de millions d'Euros, à la charge des collectivités locales.

Il impacte par l'obligation de conserver la piste actuelle de Nantes Atlantique pour Airbus industrie.

Il impacte toujours par la volonté de deux grands projets inutiles supplémentaires que sont : le grand pont sur la Loire voulu par l'actuel président de région vendéen et la future ligne grande vitesse qui relierait Rennes-NDDL-Nantes en direct, alors qu'existe déjà une ligne Nantes-Redon-Rennes qui ne demande qu'à être améliorée pour des

sommes bien moindres.

Aujourd'hui, au niveau de toute la France, ce sont des milliards et des milliards d'Euros, dépensés inutilement. Ceci afin que nos cadres dirigeants d'entreprises et nos élu-e-s puissent se déplacer toujours plus vite et pour confirmer les moyens techniques de subvenir par subventions indirectes une agriculture industrielle ultra consommatrice de terres, d'eau et d'intrants.

Il est donc important qu'au niveau de chaque lieux et territoires impactés par des grands projets inutiles, les citoyens se mobilisent, qu'EELV au niveau national aide par tous les moyens les luttes locales, et invite (lié à notre principe de subsidiarité) à ce que, dans tout accord politique local, les sujets liés à ces grands projets inutiles fassent partie des conditions d'alliance ou non.

### **MOTION :**

- 1- Lors des journées d'été d'EELV, sera prévu une plénière sur les grands projets inutiles.**
- 2- Le CF mandate un groupe de travail, composé de 5 personnes en lien avec le/la membre du BE en charge des campagnes actions, pour mettre en place des outils (annuaires, plan de communication etc.) afin de valoriser les luttes locales et de renforcer la coordination entre le local et le national.**
- 3 - Du fait de l'enjeu actuel que représentent les grands projets inutiles, tel celui de NDDL, EELV refuse toutes alliances ou accords politiques futurs avec des organisations ou partis politiques ou candidatures individuelles qui soutiendraient ou promouvraient le grand projet inutile de NDDL, et les deux grands chantiers tout aussi inutiles qui lui sont directement liés.**

#### **Co-Porteur-e-s de la motion :**

Chekra KAABI (IDF), Thierry PRADIER (Bureau Exécutif)

#### **Signataires :**

Pascaline BLANCHARD (NPDC), Dominique BLANCHARD (Aquitaine), Tahar BOUANANE (Auvergne), Pascal BOURGOIS (Aquitaine), Thiaba BRUNI (IDF), Hélène CHESSE (Midi-Pyrénées), Cyril COGNERAS (Limousin), Christelle De CREMIERS (Centre), Rose De la FUENTE (IDF), Hélène HAREL (IDF), Anne LEGUENIOU (IDF), Martine PETIT (Bretagne), Muriel PADOVANI-LORIOUX (Limousin), Eric Gordien (Rhône Alpes), Mumine OZSOY (Limousin), Yves COCHET (IDF), Alain LIPIETZ (IDF).

#### **Soutiens :**

Elise LOWY (Bureau Exécutif),

Isabelle URBAN (co-responsable commission nature & environnement)

Chantal DHOUKAR (Bourgogne), Jean-Louis BOURCE (Centre), Hicham FASSI-FIHRI (IDF), Raymonde PONCET (Rhône-Alpes), Michel POIRIER (IDF).

Motion E

# Le loup n'est pas la variable d'ajustement de la crise de la filière ovine

Loup, Biodiversité et Pastoralisme

Portée par Fabienne Roumet pour la Commission condition animale

Motion reportée par le Conseil fédéral d'avril

*Texte publié dans le document de séance du Conseil fédéral d'avril 2016*

## **Motion**

Europe Écologie les Verts :

**Réaffirme son engagement sans faille, en faveur de la biodiversité, la préservation et, en cas de dommages, la restauration des écosystèmes.**

**Reconnaît que le loup, présent en France depuis 400 000 ans, exterminé dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, effectue un retour spontané, et recolonise ses habitats naturels dont l'homme l'avait éliminé par extermination.**

**Reconnaît que si l'activité pastorale joue un rôle de structuration des milieux naturels et recèle une dimension culturelle, en particulier la transhumance reconnue comme patrimoine culturel mondial de l'humanité, par l'UNESCO, cette activité s'est constituée comme telle au cours des siècles en cohabitation de populations de loups plus importantes qu'au 21<sup>e</sup> siècle.**

**Constate que c'est seulement depuis quelques décennies que certains acteurs du pastoralisme prétendent ne plus pouvoir s'en accommoder de la présence de loups.**

**Reconnaît que les grands prédateurs jouent un rôle écologique déterminant dans les équilibres biologiques, et l'évolution des populations animales et végétales et par suite des paysages ainsi que l'a prouvé la réintroduction du loup dans le parc Yellowstone en 1995<sup>1</sup>.**

**Rappelle que toutes les espèces doivent être considérées comme membres à part entière de la biodiversité à la richesse de laquelle elles participent, qu'elles doivent pouvoir être en mesure de continuer à exercer leur rôle de régulateur dans les équilibres qu'elles ont contribué à construire, et qu'en aucun cas, le rôle ou l'impact d'une espèce ne peut être apprécié en terme de biomasse, ni ne peut être évaluée à l'aune d'intérêts économiques locaux.**

**Reconnaît que les loups exercent une prédation sur certains troupeaux en particulier les grands troupeaux sans surveillance.**

**Rappelle qu'en cas de prédation, lorsqu'il n'est pas possible de certifier la responsabilité d'un prédateur autre que le loup le doute bénéficie à l'éleveur. L'État parle de "loup non exclu" et indemnise l'éleveur pour chaque animal tué<sup>2</sup>.**

**Rappelle que, depuis 10 ans, les pertes attribuées au « loup non exclu » représentent au maximum 0,6% par**

<sup>1</sup> Pour la science [http://www.pourlascience.fr/ewb\\_pages/a/article-le-retour-force-du-loup-21784.php](http://www.pourlascience.fr/ewb_pages/a/article-le-retour-force-du-loup-21784.php)

<sup>2</sup> Benhammou F. (2007). *Crier au loup pour avoir la peau de l'ours - Une géopolitique locale de l'environnement à travers la gestion et la conservation des grands prédateurs en France*. Thèse de l'École nationale du génie rural, des eaux et forêt. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/breves/2006/popup/TheseBenham.pdf>

Espuno N. (2004). *Impact du loup (Canis lupus) sur les ongulés sauvages et domestiques dans le massif du Mercantour*. Thèse de l'Université de Montpellier II. <http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/THESE-espuno.pdf>

Wedlarsy R. (2005). *Le retour du loup (Canis lupus). Interactions avec l'élevage ovin et implications socio-économiques*. Thèse pour le doctorat vétérinaire. École nationale vétérinaire d'Alfort. <http://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=760>

**DOCUMENT N° 1**Page **12**

**an du cheptel présent dans les secteurs concernés. La mortalité hors loup est infiniment supérieure : au moins 3 à 7% par an pour les brebis et 10 à 15% pour les agneaux. Maladies, parasitisme, chutes ou disparitions dans les estives, chiens divagants... causent la perte d'un millier de moutons par jour en France<sup>3</sup>.**

**Rappelle que le pâturage n'enrichit pas la biodiversité, et que, au contraire, l'augmentation de la taille des troupeaux ovins et leur concentration entraîne une dégradation des pelouses d'altitude, et un appauvrissement considérable de la flore dans beaucoup d'alpages, et a un impact négatif sur toute la biodiversité en montagne ( *disparition des insectes due aux traitements antiparasitaires, perturbation d'espèces sensibles comme les tétras, transmissions de maladies à la faune sauvage, dégradation des sols, érosion, etc* ).**

**Rappelle que les difficultés de la filière ovine ne sont en aucun cas le fait de la prédation du loup, mais celui de la baisse de 40% de la consommation de viande ovine par les Français et du fait que la moitié de la viande consommée est d'importation britannique, néo-zélandaise ou irlandaise, moins chère, le loup devenant le bouc émissaire d'un malaise économique.**

**Constate la difficulté que rencontre une partie des acteurs du pastoralisme, mais affirme qu'il est temps que la France assume le changement de paradigme, et accompagne avec une politique volontariste l'évolution indispensable du rapport des sociétés et activités humaines à leur environnement, et soutient en conséquence la mise en place d'accompagnement soit pour s'adapter à travailler en présence du loup soit pour se reconvertir.**

**Refuse absolument toute régression sous pression d'intérêts locaux visant à revenir aux pratiques antérieures basées sur l'extermination de populations de loups.**

**Rappelle que la notion de loup délinquant ne peut faire sens dans un état où le loup n'est pas reconnu comme une personne légale.**

**Rappelle qu'en aucun cas, la violence, que sont les pratiques d'élimination, d'extermination, d'éradication, ne peut être une voie pour régler des conflits sociaux ou environnementaux.**

**En conséquence de quoi, EELV demande que la France respecte les engagements contractés au niveau européen et se mobilise pour que l'espèce *Canis lupus* bénéficie de façon effective du statut d'espèce strictement protégée, prévue par la directive habitat et la convention de Berne afin que l'implantation de cette espèce sur son territoire soit pérennisée.**

**Signataires du précédent CF:**

Alain Fournier (Ile de France), Chantal Dhoukar (Bourgogne), Christine Moebis (Aquitaine), Cyrielle Chatelain (Rhône-Alpes), Elen Debost (Pays de la Loire), Enzo Poultrénier (Nord-Pas de Calais), Fanny Dubot (Rhône-Alpes), Florence Pélissier-Combescure (Ile de France), François Soulabaille (Ile de France), Gil Mettai (Picardie), Jacques Minnaert (Rhône-Alpes), Marie-Amélie Dutrey (Ile de France), Pascal Bourgois (Aquitaine), Sandra Regol (Ile de France), Thierry Pradier (Pays de la Loire), Isabelle Urban (Ile de France), Corine Faugeron, (Ile de France), Claude Vilain (PACA), Yves Cochet (Ile de France), Anne D'Ambra (Ile de France), Pierre Yves Jourdain (Ile de France), Christine Moebis (Aquitaine), Delphine Bonnet (Ile de France), Frédéric Benhaim (Ile de France), Francine Bavay (Ile de France), Aminata Niakate (Ile de France), Anne Launay (Ile de France), Cécile Prudhomme (Franche Comté), Marie Toussaint (Ile de France), Marie-Elisabeth Allaire (Pays de la Loire), André Minetto (PACA), Valérie Dervin (Picardie), Pierre Minnaert (Ile de France), Michèle Poncet-Ramade (PACA), Hélène Harel (Ile de France), Marie-Ange Thébaud (Aquitaine), Danièle Falchier (Rhône-Alpes)

**Soutiens :**

Jean-Sébastien Herpin (Centre), Bernard Bourdeix (Ile de France), Jérôme Gull (Ile de France), Thierry Brochot (Picardie), Nathalie Dean (Rhône-Alpes), Patricia Gueguen (Ile de France), Marine Tondelier (Nord Pas de Calais), Annie Lahmer (Ile de France), François Lotteau (Bourgogne Franche-Comté), Lucile Schmid (Ile de France), Laurence Abeille (Ile de France), Jacques Boutault (Ile de France), Mireille Alphonse (Ile de France).

<sup>3</sup> Institut de l'élevage (2012). Chiffres clés de la production ovine lait & viande <http://idele.fr/domaines-techniques/economie-des-filières/analyse-des-filières/publication/idelesolr/recommends/chiffres-cles-2012-des-productions-ovines-lait-viande.html>

Motion F

# Linky, un outil de la transition énergétique qui soulève de nombreuses questions

Portée par l'ancien Bureau exécutif et reportée par le CF d'avril

*Texte résultant des travaux de l'atelier du Conseil fédéral d'avril 2016*

## **Exposé des motifs**

Suite à une Directive du parlement européen de 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité :

Les États membres veillent à la mise en place de systèmes intelligents de mesure qui favorisent la participation active des consommateurs au marché de la fourniture d'électricité.

En France la loi de transition énergétique d'août 2015 prévoit la généralisation de compteurs communicants Linky. Entre 2015 et 2021, 35 millions de nos anciens compteurs seront remplacés par Linky.

Linky est un compteur électrique communicant qui peut être actionné et consulté à distance. Il permet de transmettre en temps réel des informations au gestionnaire du réseau électrique.

S'il semble qu'un tel outil pourrait permettre d'envisager des évolutions décisives dans notre système de production électrique, ce nouveau compteur soulève des inquiétudes. Efficacité, libertés publiques, impact environnemental ou pertinence technologique... les questions sont nombreuses.

### **Ondes**

Linky envoie ses informations par courant porteur en ligne CPL (sous forme de signal électrique via les câbles d'alimentation électrique). L'émission ne dure que quelques secondes par jour (800 octets de données, soit l'équivalent d'un SMS) et s'effectue sur la ligne extérieure au logement. Mais cette émission vient s'ajouter à d'autres.

### **Les données personnelles**

Le compteur Linky communique au moins une fois par jour un relevé régulier et automatique de la consommation d'électricité du foyer.

La CNIL autorise l'enregistrement et la conservation de ces données sous plusieurs conditions et avec l'accord de l'utilisateur. Information qui n'est pas donnée au moment de l'installation.

### **Les coupures de courant**

Avec Linky, EDF se verra dotée d'un outil permettant de couper le courant sans avoir à se déplacer. La loi interdit les coupures.

### **Le risque de piratage**

Les échanges entre le compteur Linky sont cryptés par un algorithme de haut niveau approuvé par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Par ailleurs, cet échange de données ne se fait pas par Internet, mais passe directement par le réseau électrique, grâce au CPL.

### **Le coût de Linky et la question de l'emploi**

Le coût du déploiement du compteur Linky est évalué entre 5 et 7 milliards d'euros. EDF s'est engagé à l'amortir sur 20 ans sans le faire payer aux usagers. Mais la facturation complexe annoncée peut permettre de glisser des augmentations du service rendu. Le reclassement des personnels qui effectuaient les relevés est encore flou, tout comme les créations d'emploi liées au recyclage des 35 millions de compteurs déposés.

**La démocratie en question**

Le compteur Linky pose un problème de démocratie puisqu'il est imposé à l'utilisateur. Pourtant il reste possible de refuser, il suffit de le signifier lorsque l'installateur appelle pour prendre rendez-vous. On peut également choisir la périodicité du relevé de consommation (journalier, hebdo ou mensuel)

Le déploiement de Linky doit être l'occasion d'améliorer l'implication des usagers dans leur consommation électrique

Linky est un maillon d'un projet plus vaste : rendre la consommation électrique des usagers plus réactive à la production globale. L'objectif est d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande à tout instant et d'intégrer plus finement les énergies renouvelables dans la production d'électricité. L'électricité n'est pas stockable le solaire et l'éolien sont intermittents. Il faut donc privilégier la consommation quand il y a du soleil et du vent et la limiter dans le cas contraire. Autrement dit, pas de sortie difficile du nucléaire sans compteurs communicants.

**Linky, un modèle dépassé à l'heure de l'open data ?**

A l'ère des objets connectés, il est possible que Linky, un peu comme le minitel en son temps, soit vite dépassé par l'usage des objets connectés.

Il existe déjà des prototypes de compteurs libres, des projets permettant de visualiser sa consommation électrique et des objets connectés permettant de piloter ses appareils électriques seront bientôt disponibles.

**MOTION :**

**Le Conseil Fédéral d'Europe Ecologie Les Verts, réuni les 09 et 10 juillet :**

- constate que le déploiement des compteurs Linky pose de nombreuses questions et insuffisances même si il permet dans le cadre de la transition énergétique un pilotage des politiques publiques de l'énergie pour aller vers un mix énergétique.
- s'interroge sur le coût financier et écologique du dépôt et du recyclage des 35 millions de compteurs ;
- comprend et refuse de condamner les collectivités ou les particuliers qui font le choix de résister et refusent l'installation des compteurs ;
- demande que les personnes électrosensibles aient la possibilité de refuser le compteur sans pénalités financières ;
- demande que les compteurs soient équipés d'un filtre, activable par l'utilisateur, permettant de bloquer le signal CPL entrant ;
- demande l'organisation d'études sur le rayonnement de Linky et ses effets sur la santé ;
- constate que le déploiement du compteur Linky est contraire à la directive européenne de ne pas augmenter "l'électro-smog" ;
- demande que l'État et ERDF mettent en place les informations nécessaires aux communes concédantes ;
- engage les collectivités à organiser des réunions d'informations en direction des usagers explicitant les avantages, les inconvénients et les droits des usagers – notamment concernant les données personnelles ;
- s'interroge sur le devenir des salariés qui effectuaient les relevés de consommation et exige des politiques de gestion et requalification de ces personnels ;
- s'inquiète de la précarisation du travail et souhaite que soient prises en compte la reconversion et la requalification des personnels qui effectuaient les relevés de consommation ;
- demande à l'État de préciser la politique d'ensemble des compteurs communicants appelés à se développer (électricité, gaz, eau, chaleur, énergies renouvelables) : nature des services attendus, des moyens offerts aux usagers et mutualisation des communications pour réduire les coûts et les émissions ;
- soutien la création d'un service public de gestion des données garantissant la protection de la vie privée et une égalité d'accès aux données recueillies.

Motion G

# Motion portant modification du règlement intérieur Pour une composition du Bureau du Conseil fédéral

Portée par Cheikh Touré

## *Exposé des motifs*

Considérant les divisions et tensions récurrentes entre les différentes tendances qui continuent de troubler les échanges démocratiques au sein d'EELV ces dernières années

Considérant le Bureau du conseil fédéral comme l'instance idéale pour garantir la bonne tenue des débats, l'impartialité et l'égalité de traitement entre tous les conseillers fédéraux

Considérant le Bureau du conseil fédéral comme un espace pour la construction du consensus pour apaiser les tensions et favoriser la collégialité dans le fonctionnement de notre parlement interne.

Considérant la séance inaugurale du Conseil fédéral issu du Congrès à Pantin, le 12 juin 2016

Considérant la proposition unanime de tous les mandataires des motions d'orientation qui demandent que toutes les motions d'orientation soient représentées au sein bureau du conseil fédéral

Considérant l'interruption de séance pour formuler la proposition de permettre à l'ensemble des motions de siéger au Bureau du Conseil fédéral

Considérant le soutien unanime de l'ensemble des conseillers fédéraux à la proposition consensuelle de tous les mandataires de toutes les motions d'orientation présentées au Congrès de Pantin.

Considérant le règlement intérieur actuel qui stipule à l'article II-4-1 portant sur l'élection du Bureau du Conseil Fédéral que "*le nombre de membres du Bureau du Conseil Fédéral peut être augmenté afin que chaque motion de Congrès ayant recueilli au moins 10% des suffrages du Congrès Fédéral y soit représentée.*"

Considérant le bilan du Congrès de Pantin qui ne permet pas à la motion "*Très Important Congrès pour Tout Autre Chose*" (TIC-TAC) d'avoir un représentant au Bureau du CF malgré son score (8,25% )

Considérant la nécessité de marquer symboliquement la fin d'une époque marquée par la succession des majorités hégémoniques au sein d'Europe Ecologie Les Verts

Considérant la démocratie proportionnelle qui est inscrite dans les principes fondateurs de l'écologie politique pour garantir la pluralité et la représentation des opinions

Considérant le programme de "*Réinvention écologique*" adopté par le Congrès de Pantin

## **MOTION**

**Réuni les 8 et 9 juillet 2016 à Nantes, le Conseil fédéral décide que :**

- Le bureau du Conseil fédéral doit être à l'image de l'ensemble du mouvement
- Le troisième alinéa de l'article II-4-1 du règlement intérieur portant sur l'élection du Bureau du Conseil Fédéral est modifié selon l'énoncé suivant : "***Le nombre de membres du Bureau du Conseil Fédéral peut être augmenté afin que chaque motion de Congrès ayant recueilli plus de 5% des suffrages du Congrès Fédéral y soit représentée***"

### **Signataires :**

Nadia Azoug (IdF) - Mathieu Béchu-Diaz (Alsace) - Marie-Christine Bélouin (Auvergne) - Julien Dervaux (PDL) - Edwige Dorbon (Bourgogne) - Michel Dubouille (Guyane) - Dominique Dumazel (Auvergne) - Joan Fenet (IdF) - Eric Gordien-Faure (Rhône-Alpes) - Benjamin Joyeux (IdF) - Alain Lipietz (IDF) - François Lotteau (CF, SR Bourgogne) -

## DOCUMENT N° 1

Page **16**

Murriel Padovani-Lorioux (SR Limousin) - Nathalie Palmier (Alsace) - Anne Partenski-Liebman (Rhône-Alpes) - François Lotteau (Bourgogne) - Maël Rannou (PDL) - Marie-Cécile Ruiz (Guyane) - Alexandre Rupnik (Paca) - Fabien Santini (HDF) - Cheikh Touré (Paca) - Claude Vitain (Idf) - Michel Wilson (Rhône-Alpes) - ...

### **Signataires du Bureau exécutif :**

Aurelie Brochard (HDF) - Élise Lowy (Idf) - Thierry Pradier (PDL) - ...

### **Signataires du Bureau du Conseil fédéral :**

Chekra Kaabi (Idf) - Bernard Bourdeix (Idf) - ...

### **Soutiens :**

Serge Alibert (PDL) - Tahar Bouanane (CF, Auvergne) - Philippe Bouriacchi (SOS Bois Grignon, CPD 94, CPR Idf) - Françoise Brunel (Champagne-Ardenne) - Jean-François Colin (Rhône-Alpes) - Pascale Debord (CF, PDL) - Édouard Gaudot (HDF) - Lydia Frentzel (Conseillère municipale Marseille-Paca) - Dominique Jolfre (Bretagne) - Nabil Kadri (BER-PACA) - Samy Khaldi (CF, Idf) - Noëlle le Maulf (Normandie) - Jean-Jacques Mercier (PDL) - Janick Moriceau (Bretagne) - Nathalie Prattung (Bretagne) - Véronique Rousselle (Rhône-Alpes) - Amaury Rubio (Rhône-Alpes) - Pierre Sémériva (ex-VP Marseille Provence Métropole, PACA) - ...

Motion H

**Modification du RI sur l'article II-8 :  
"Mode de désignation des candidat/es aux élections internes -  
Parité"**

Portée par Samy Khaldi

Les modalités permettant d'aboutir à la parité ne sont pas définies dans le règlement intérieur, le CF, réuni le 8 et 9 juillet, sans le souci de clarifier les choses propose l'ajout suivant à l'article :

**II-8 MODE DE DESIGNATION DES CANDIDAT/ES AUX ELECTIONS INTERNES.**

*« Si cela s'avère nécessaire la mise en conformité du vote, au regard de son équilibrage paritaire, sera assurée par la motion ayant obtenu le plus grand nombre d'élu-e-s, au cas où une double inversion de sexe, devrait être effectuée, la seconde motion serait concernée. »*

**MOTION**

**L'article II-8 modifié devient ainsi :**

**« Toutes les instances régies par le Règlement intérieur d'Europe Écologie Les Verts sont paritaires. Toutes ces instances doivent refléter la diversité du mouvement à tous les degrés de l'organisation. Les candidat/es aux élections internes sont désigné/es à la proportionnelle de liste au plus fort reste. Chaque liste est paritaire et présentée de manière ordonnancée (1H/1F ou 1F/1H). Le nombre d'élu/es de chaque liste sera déterminé par le calcul proportionnel.**

*Si cela s'avère nécessaire, la mise en conformité du vote, au regard de son équilibrage paritaire, sera assurée par la motion ayant obtenu le plus grand nombre d'élu-e-s. Au cas où une double inversion de sexe, devrait être effectuée, la seconde motion serait concernée.*

**Quelle que soit l'instance concernée, pour que le scrutin soit valide, il faut que l'ensemble des listes en présence recueillent globalement au moins 50% des votants.**

**Signatures :**

Nadia Azoug (IdF) - Julien Dervaux (PDL), Dominique Dumazel (Auvergne) - Fenet Joan (IdF) - Benjamin Joyeux (IdF), Samy Khaldi (IdF), Anne Partenski-Liebman (Rhône-Alpes) - Fabien Santini (HDF) - Claude Vilain (IdF) - Christine Juste (Paca)- Thiaba Bruni (Idf)- Nathanaël Legeard (Bretagne)- Jacques Arthuys ( Midi Pyrénées)- Francine Bavay (Idf)- Marie Cecile Ruiz (Guyane)- Alain Lipietz (Idf)

**Soutiens :**

Sophie Hands- Francis Proust- Nathalie Prottung- Patrick Petit- Amaury Rubio- Cheikh Touré- Jean-Jacques Mercier- Maël Rannou- Michel Partensky Leibman- Philippe Stanistere- Janick Moriceau - Nathalie Laville (IdF)

## DOCUMENT N° 1

Page 18

### Motion I

# La Balade du Conseil Fédéral

Portée par Alexandre Rupnik (PACA)

## *Exposé des motifs*

Le Congrès Fédéral passé, les nouveaux Conseillers/-ères Fédéraux/-les élu-e-s en régions et à Pantin se doivent de réinventer le fonctionnement de notre parti. Il s'agit aussi de refonder la confiance des adhérent-e-s et sympathisant-e-s de notre mouvement envers les instances dirigeantes.

Souvent perçu comme lointain, le Conseil Fédéral est le lieu de décision de notre mouvement. Nous proposons de décentraliser le Conseil Fédéral au moins 2 fois par an afin d'offrir la possibilité au plus grand nombre d'y assister et de participer à la reconstruction d'une confiance et proximité retrouvées.

Ce sera un signal politique fort envers les médias et un soutien à la visibilité médiatique et populaire du mouvement des écologistes. A notre connaissance, il n'y a pas de mouvement politique significatif en France qui décentralise son organe législatif interne. Ces décentralisations feront en sorte de respecter les équilibres budgétaires du parti. Cela passe par la location de salles moins chères et par la relance de l'hébergement militant.

Considérant le Préambule des statuts d'Europe Écologie Les Verts: il y a "urgence à créer une nouvelle culture du pouvoir et des responsabilités qui soit enfin accordée à la nécessité d'un renouvellement profond de notre démocratie";

Rappelant un des principes de fonctionnement du parti Europe Écologie Les Verts : "L'affirmation de la démocratie à tous les niveaux: fédéralisme, subsidiarité;

## **MOTION**

**Le Conseil Fédéral décide :**

- de décentraliser le Conseil Fédéral d'EELV en-dehors de la Région Île de France, au moins 2 fois par an.
- que le choix de la Région et de la ville hôte se fera sur candidature et consultation des instances des régions candidates et/ou de ses militant-e-s le cas échéant.
- Les Régions auront la responsabilité avec le soutien du national, d'organiser des espaces de rencontre, d'échanges et de formations ainsi qu'une ou des actions collectives pour tous les adhérent-e-s et sympathisant-e-s présent-e-s.

**Porteur :**

Alexandre Rupnik (PACA)

**Premiers signataires :**

Alsace: Nathalie Palmier , Aquitaine: Nelson Palis-Niermann , Auvergne: Tahar Bouanane , Bourgogne: Evelyne Paul, Bretagne: Nathanaël Legeard, Champagne-Ardenne : Michel Thomas, Nord-Pas-de-Calais: Karima Delli,

Provence Alpes Côte d'Azur: Théo Challande, Didier Chérel, Dorian Hispa, Christine Juste, Marie-Christine Kadler, Jeanne Meunier, Michèle Poncet, Michèle Rubirola, Alexandre Rupnik, Jeanne Thiémonge, Cheikh Touré.

**Soutiens :**

Helene Pelletier (Auv.), Bernard Lachambre (co-SR Franche-Comté), Guy Bénarroche (SR PACA), Elise Löwy (BE), Chekra Kaabi (CF IdF).

## Motion J

## Vers une justice climatique mondiale : pour la reconnaissance des crimes d'écocide

Portée par Cécile Prudhomme (part nationale) et Marie Toussaint (Bureau exécutif)

### *Exposé des motifs*

La COP21 nous a laissé un goût amer : d'une part, des engagements ambitieux de la part des Etats ; d'autre part, peu d'éléments contraignants ni sur le respect de ces engagements, ni sur les outils juridiques permettant de préserver la planète mère.

Or, la prise en main de la situation climatique planétaire requiert une **responsabilité morale et légale qui dépasse la simple «déclaration d'intentions»**. La pollution et la destruction de notre environnement, ainsi que l'épuisement des ressources naturelles progressent rapidement et **nous faisons face à un grand vide juridique international** pour les enrayer. Il est temps de dresser un paysage juridique qui permettrait de **renforcer et soutenir les engagements des Etats ainsi que de juger les auteurs de crimes environnementaux les plus graves pour permettre la sauvegarde de l'humanité et de la Nature**.

De par le monde, les initiatives présentant des solutions systémiques à la dégradation du milieu naturel par une adaptation du droit international public et pénal se multiplient. Quelles que soient les approches (Droit de la Terre, Droits de la Nature, Droits des générations futures, Droit de l'Homme à un environnement sain, crime d'écocide), toutes s'inscrivent dans une perspective socio-écossystémique novatrice selon laquelle les êtres humains font partie intégrante de la nature et leurs actions ont des conséquences, non seulement sur leur environnement, mais aussi sur leur propre devenir. **Cette émergence et convergence d'initiatives est l'expression d'un mouvement historique en faveur d'une adaptation des normes internationales face à des dégradations environnementales majeures**.

Face à la destruction des conditions de vie sur Terre, **une évolution du cadre juridique international est nécessaire pour pouvoir encadrer les activités industrielles dangereuses, poser un cadre contraignant à l'action des multinationales, lever l'impunité de leurs dirigeants, assurer le jugement et la sanction des crimes environnementaux, prévenir et atténuer les conséquences du réchauffement climatique**.

Le travail est déjà entamé, avec notamment la promotion de la responsabilité des multinationales, le devoir de vigilance, vis-à-vis de leurs filiales. Mais les initiatives pour promouvoir une Organisation mondiale de l'environnement aussi bien que des Cours attenantes à la santé et à l'environnement ne sont guère portées par les divers Etats du monde, laissant ainsi à la seule société civile le soin de juger sans autre effet que réputationnel les responsables majeurs de la destruction de la planète.

Il existe un lien intrinsèque entre le **Droit de l'Homme et des générations futures à bénéficier des bienfaits d'un environnement sain et viable et la reconnaissance des Droits de la Nature**. Nous devons construire **un nouveau Pacte à adosser aux deux Pactes de la Charte universelle des droits de l'homme**. Ce troisième pacte international des droits de l'homme serait relatif à l'Environnement, ses piliers seraient la sauvegarde de la biodiversité et le respect de la dynamique des écosystèmes - indispensables pour garantir la sûreté de la planète. Il y serait érigé au rang de normes impératives le droit à un environnement sain pour les générations présentes mais aussi les générations futures.

**Notre santé est intimement liée à celle de la biosphère**, notre pérennité en tant qu'espèce est aussi liée aux capacités de la biosphère à se régénérer. Notre droit à un environnement sain présuppose de protéger l'environnement. Mais des centaines d'instruments juridiques ont été élaborés pour cela et pourtant nous échons dans notre tâche car le droit de l'environnement et le droit à l'environnement sont construits sur une vision morcelée de la nature sans mettre en exergue la réalité des cycles écologiques de la biosphère. Il est donc temps de reconsidérer la protection de la nature, ou plus exactement de la vie, selon une approche écosytémique, en protégeant par le droit ou mieux en donnant des droits intrinsèques aux grands écosystèmes vitaux et leurs sous-systèmes comme les Océans, leurs fonds marins et leur équilibre chimique, les Pôles, l'atmosphère et sa chimie, l'extra-atmosphère, les dernières forêts primaires du monde telles que la forêt amazonienne, la forêt boréale, la forêt d'Afrique centrale, la forêt d'Indonésie, la forêt de Patagonie et celle de Tasmanie, les rivières, les fleuves et les espèces migratrices qui parcourent ces espaces, la biodiversité dans chacun de ces écosystèmes ainsi que les

**DOCUMENT N° 1**Page **20**

patrimoines génétiques de chacune des espèces animales ou végétales connues et à découvrir.. Il est impératif de protéger aussi les cycles biogéochimiques qui édifient le système d'échange de matière et d'énergie sur lequel tout repose. Il nous faut aussi dégager la protection de ces communs planétaires et des systèmes écologiques de la Terre de considérations utilitaristes pour l'humain. Nous devons regarder ces communs planétaires et les systèmes écologiques en général selon un axe objectif global, en écologue désintéressé, en acceptant de les maintenir au nom de leur valeur intrinsèque, c'est à dire une valeur non négociable qui surpasse la somme des intérêts particuliers de chacun des sous-systèmes ou espèces vivantes.

Neuf processus et systèmes régulant la stabilité et la résilience du système Terre ont été identifiés par la science - c'est à dire les interactions entre les sols, l'océan, l'atmosphère et la vie - qui fournissent ensemble les conditions de vie dont nos sociétés dépendent. Des niveaux-seuils ont pu être déterminés au-delà desquels l'équilibre du système Terre serait suffisamment déstabilisé pour ne plus offrir un espace sécurisé à l'activité humaine. Mais un certain nombre de ces seuils a déjà été atteint par l'action des sociétés modernes humaines, et ce suffisamment pour mener le système Terre vers un nouvel état pour lequel nous ne sommes pas préparés. Cette théorie sur les limites planétaires a été reconnue par les Nations Unies et peuvent donc faire consensus pour construire un socle scientifique sur lequel pourrait s'appuyer un droit universel garant de la sûreté de la planète pour tous. **Le droit international devrait s'étoffer de normes fixant les limites de nos impacts sur la biosphère à l'échelle globale.** Des normes qui ne puissent pas se négocier par le corps politique, qui ne puissent pas faire l'objet d'une adhésion laissée à la discrétion des Etats et qui ne seraient pas assujetties à une justice aux prises avec le principe de souveraineté nationale. Ces normes sont à définir et à redéfinir dans le temps par la science selon ses avancées mais elles doivent pouvoir s'imposer à tous au nom de la préservation de la sûreté de la planète. Le cadre normatif basé sur les « limites planétaires » devrait servir à définir une politique globale visant à la satisfaction des besoins humains les plus immédiats, tels que la fourniture d'énergie propre, abordable et accessible et un approvisionnement alimentaire suffisant. Il est temps que science et conscience s'unissent pour nous offrir un futur désirable, il est temps que la justice s'appuie sur des faits scientifiques pour garantir équité et dignité au sein de l'humanité. **C'est en érigeant l'écosystème Terre en valeur pivot de notre système juridique que nous pourrions édifier le corps d'une doctrine universaliste.**

**Le droit est l'un des vecteurs de changement les plus puissants qui soient. Nous exigeons un cadre juridique qui puisse assurer la sûreté de la planète et la sécurité humaine, garantir notre droit fondamental à un environnement sain et à un climat stable, et assurer des conditions de vie viables pour les générations futures.**

**Nous promouvons une réponse tangible et immédiate pour garantir une justice environnementale et climatique, remettre l'humain au dessus des profits et permettre la sauvegarde du vivant sur terre, tout en protégeant les générations présentes et futures de conditions d'existence indignes. Ceci passera par une mobilisation collective de nos moyens d'actions.**

**Agir pour la justice environnementale et climatique, c'est notre affaire à tous.**

**MOTION**

**Réunis en Conseil fédéral les 8 et 9 juillet 2016, le Conseil Fédéral d'EELV :**

- Fait sienne la demande portée par divers mouvements de la société civile et de partis verts de par le monde de reconnaître le crime d'écocide par le droit pénal international **comme 5<sup>ème</sup> crime pouvant être poursuivi devant la Cour Pénale Internationale** au même titre que le crime contre l'humanité, le crime de génocide, le crime de guerre et le crime d'agression. Pour cela, les cas graves de destruction environnementale, les atteintes à la santé qu'ils provoquent, et la menace à la sûreté de la planète qu'ils représentent - doivent être reconnus comme des crimes. Reconnaître le crime d'écocide en temps de paix permettrait **de juger les auteurs de crimes environnementaux les plus graves et d'engager ainsi la responsabilité des dirigeants de sociétés transnationales, de chefs d'Etats ou de directeurs d'organismes partenaires.**

- **Définit ce crime** *comme une atteinte grave et durable à des communs planétaires naturels et à leurs cycles biogéochimiques et/ou à un système écologique vital pour l'écosystème Terre car nécessaires au maintien des conditions actuelles de la vie.*

- Apporte son soutien au mouvement End Ecocide on Earth, ainsi que les appels de la société civile pour des cours et des tribunaux santé-environnement, ainsi que pour une organisation mondiale citoyenne de l'environnement.

## DOCUMENT N° 1

### Co-porteures :

Cécile Prudhomme (part nationale) et Marie Toussaint (Bureau exécutif)

### Signataires :

Gérôme Gulli ( IDF), Sophie Bussière (Aquitaine), Patricia Gueguen (Alsace), Gérard Peurière (Franche-Comté), Ghita Aaddaj (IDF), Carole Bernhard (Bourgogne), François Lotteau (Bourgogne), Philippe Chatelain (Franche-Comté), Eric Mourey (Bourgogne), Ludovic Lotode (Savoie), Isabelle Brugeaud (IDF), Léa Balage (IDF), Frédéric Supiot (HDF), Sophie Nicklaus (Midi-Pyrénées), Wandrille Jumeaux (IDF), Brigitte Brozio (Midi-Pyrénées), Axel Marin (Normandie), Hélène Chesse (Midi-Pyrénées), Arnaud Deschamps (IDF), Chantal Doukhar (Bourgogne), Michel Bock (IDF), Laurent Dupont (Languedoc-Roussillon), Pierre Stoeber (IDF)

### Soutiens :

Eva Joly (eurodéputée), Pascal Durand (eurodéputé), Julien Bayou (BE), Sandra Regol (BE), Nicolas Thierry (BE), Alain Coulombel (BE), Michèle Le Tallec (BE), Odile Montagne, Martine Landry, Benoit Cypriani, Christophe Moyses, Brigitte Monnet, Fabienne Roumet, Patrick Farbiaz, Abdessalam Kleiche (comm transnat), Bernard Lachambre (co-SR Franche-Comté), Françoise Dorval (Bretagne), Js Herpin (SR région Centre), Claudine Layre, Pascal Pierson, Hélène Harel (Ile de France),

## Motion K

# L'heure des bilans

Portée par Samy khaldi

### *Exposé des motifs*

Le 11 octobre 2015, le Conseil Fédéral a voté une motion “Comprendre, Apprendre et Grandir” qui demandait :

*1. Chaque séquence électorale devra donner lieu à un Rapport de bilan, rédigé par un groupe de travail ad-hoc, puis débattu par le Conseil fédéral dans un délai de 6 mois après l'élection concernée.*

*2. Le groupe de travail devra être composé de 5 personnes maximum sous la responsabilité du/de la secrétaire national aux élections, et devra consulter largement tous les niveaux concernés ; le groupe accordera une attention particulière aux retours d'expérience des différentes régions. La CPE, le BE et les autres instances du parti devront aussi être consultés. Le prochain Conseil fédéral décidera de la composition du groupe.*

*3. Dans un souci de transparence, ces bilans auront la vocation à être publics, sauf si le CF en juge autrement, et devront être communiqués aux membres du parti.*

*4. Pour comprendre le cycle politique dans lequel nous sommes, une réflexion globale sera menée sur les résultats et les scrutins électoraux depuis 2009 avec des bilans particuliers sur :*

*a) La séquence présidentielle-législatives mai-juin 2012*

*b) La séquence municipales mars 2014*

*c) La séquence européennes mai 2014*

Considérant que cette motion a été votée à une très forte majorité;

Considérant que des bilans sérieux et transparents sont indispensables à la volonté de refondation et de renouvellement fortement exprimée lors du congrès de Pantin le 11 juin 2016 ;

Considérant que pour la sérénité des analyses et l'équilibre des débats ces bilans doivent être menés en dehors des motions représentées au Conseil Fédéral et au Bureau Exécutif ;

### **MOTION**

**Le Conseil Fédéral décide :**

**1. De composer ce groupe de travail en faisant appel à des personnalités qualifiées extérieures aux instances élues du parti**

**2. De mandater le Bureau exécutif pour organiser et faciliter la mise en place et les travaux de ce groupe de travail sur le bilan**

**3. D'inclure les dernières séquences départementales et régionales 2015 dans le mandat du groupe de travail.**

#### **Signatures :**

Nadia Azoug (Idf) - Julien Dervaux (PDL) - Dominique Dumazel (Auvergne) - Fenet Joan (Idf) - Benjamin Joyeux (Idf) - Samy Khaldi (Idf) - Anne Partenski-Liebman (Rhône-Alpes) - Fabien Santini (HDF) - Claude Vilain (Idf) - Hélène Harel (IDF) - Françoise Duthu (HDF) - Hicham Fassi Fihri (IDF) - Marie-Cecile Ruiz (Guyane) - Thiaba Bruni (Idf) - Francine Bavay (Idf) - Leyla Benici (Alsace) - Pascale Debord (Pays de Loire) - Marie Christine Belouin (Auvergne) - Janick Magne (HDF) - Jeanne Meunier (PACA)

#### **Soutiens :**

Yves Hauss - Tahar Bouanane - Mathieu Bechu-Díaz - Sophie Hands - Hélène Le Gardeur - Bernard Iachambre - Michel Wilson - Martin Petit - Nathalie Prottung - Françoise Duthu - Hélène Chesse - Patrick Petit - Amaury Rubio, Nathalie Laville (Idf).

## DOCUMENT N° 1

Page 23

### Motion L

# Pour une révolution verte, ici et maintenant

Portée par Pascal Bourgois

## *Exposé des motifs*

Nous sommes à la croisée des chemins : l'écologie ou la barbarie.

Le débat des présidentielles va nous offrir l'opportunité d'imaginer une nouvelle société. Une société bienveillante, enthousiasmante et mobilisatrice, qui donne du sens à la vie, repousse les idéologies mortifères. Qui s'appuie sur un nouveau modèle écologique, économique et démocratique, à construire collectivement.

Un nouveau modèle économique, car le cycle qui a débuté après la 2<sup>de</sup> guerre mondiale est épuisé. Il n'y aura pas de retour de la croissance. La réalité physique l'a emporté sur la virtualité économique. Pour tenter de survivre le vieux modèle détruit de plus en plus rapidement la nature, les liens qui relient entre eux les êtres humains et les liens qui relient les êtres humains et la nature.

Notre espèce est dans une trajectoire de suicide collectif. Il est inexorable si nous ne changeons pas, ici et maintenant, de modèle économique. Ce changement peut nous être imposé par une élite aux abois. Il peut aussi se construire démocratiquement avec les citoyens, dans le cadre d'un nouveau modèle, plus local, horizontal, direct, associant au quotidien le plus grand nombre de citoyennes et de citoyens.

Une nouvelle civilisation est en train d'accoucher dans le cadre d'une « crise » globale, systémique ou chaque crise s'autoalimente et alimente les autres. Le pire ou le meilleur peuvent en sortir en fonction de nos choix d'aujourd'hui. Si nous voulons que les générations futures, nos enfants et petits enfants, puissent avoir un avenir, nous avons 15 ans à partir de maintenant, pour changer radicalement de modèle économique et démocratique,

... il est probable qu'on se casse la gueule. Même si le pire n'est jamais certain. Je ne m'appelle pas Madame Soleil, mais si je voulais m'amuser à faire des prévisions, je pourrais dire qu'on risque de vivre un mélange entre le délitement de Rome, qui a pris des décennies, et le XIV<sup>ème</sup> siècle, quand se sont déroulés à la fois la guerre de Cents Ans, le petit âge glaciaire et la peste noire qui a fait des ravages et a occis un tiers de la population affamée... Un mélange de ce type nous pend au nez.

Dominique Bourg, philosophe, Vice Président de la Fondation Nicolas Hulot

Par rapport à ce qu'il aurait pu être cet accord est un miracle, par rapport à ce qu'il aurait du être c'est un désastre. Si les promesses des Etats suite à la COP 21 sont tenues nous aurons 3° à 3,5° d'augmentation de température. C'est beaucoup trop. Nous ne pouvons consommer que 20 % des réserves connues d'énergies carbonées, sinon nous dépasserons les 2° d'augmentation. Or notre modèle économique repose sur une énergie disponible et bon marché. Elle doit rapidement devenir rare et chère. Nous saurons que le marché aura intégré cette information, le jour où les multinationales du pétrole auront perdu 80 % de leurs valeurs. Elles reposent sur leurs stocks.

Les pollutions se multiplient. Deux décès sur trois dans le monde sont le fait des maladies chroniques (cardio-vasculaires, respiratoires, cancers, diabète...). Le cancer touche un homme sur deux et deux femmes sur cinq. Les couts générés font exploser les systèmes de santé

Nous sommes confrontés à la 6<sup>ème</sup> crise d'extinction des espèces. Elles disparaissent à un rythme 100 à 1 000 fois supérieure à la période préindustrielle. La nature est notre assurance vie. Il n'y a pas d'avenir pour l'espèce humaine si nous continuons à détruire la vie, à détruire la nature. Nos destins sont liés.

Depuis la 2<sup>de</sup> guerre mondiale la croissance baisse en moyenne de un point par décennie : 5, 4, 3, 2, 1, 0, -1, -2..., nous en sommes actuellement à environ + 0,5°. Elle sera négative en moyenne à partir de 2020. Depuis 2008 les

**DOCUMENT N° 1**Page **24**

masses financières en circulation aux USA ont été multipliées par 3. 97 % de celles qui circulent sur la planète sont de la spéculation. Loin de l'économie réelle, on fait de l'argent avec de l'argent. Des bulles financières gonflent. Elles vont exploser dans les prochains mois ou les prochaines années, avec en perspective des crises du type de celle de 2008, avec une puissance 2 ou 3 et de graves conséquences économiques et sociales.

La classe politique est totalement décrédibilisée. 14 % des français font encore confiance aux partis. Le FN et l'abstention progressent régulièrement. Les attentats terroristes se multiplient. L'état d'urgence s'installe. Les libertés publiques régressent.

Du fait des progrès de l'informatisation et de la robotisation, 50 % des emplois risquent de disparaître dans les 20 prochaines années. Après la disparition des emplois des classes populaires délocalisées en Chine, ce sont maintenant les emplois de la classe moyenne.

Le rapport du Club de Rome de 1972 piloté par Dennis Meadows du MIT, intitulé Halte à la croissance ? a été réactualisé en 2002, sa conclusion en a été : tout se déroule comme prévu pour que survienne le désastre. La population mondiale se stabiliserait en 2030 pour ensuite régresser. Nous en connaissons les modalités : guerres, famines et maladies.

... la catastrophe est probable, mais il y a l'improbabilité. J'entends par « probable », que pour nous observateurs, dans le temps où nous sommes et dans les lieux où nous sommes, avec les meilleures informations disponibles, nous voyons que le cours des choses nous emmène à toute vitesse vers les catastrophes. Or, nous savons que c'est toujours l'improbable qui a surgi et qui a « fait » la transformation. Car aujourd'hui existent des forces de résistance qui sont dispersées, qui sont nichées dans la société civile et qui ne se connaissent pas les unes les autres. Mais je crois au jour où ces forces se rassembleront, en faisceaux. Tout commence par une déviance, qui se transforme en tendance, qui devient une force historique. Nous n'en sommes pas encore là, certes, mais c'est possible.

Edgar Morin, philosophe et sociologue

Le modèle économique actuel ne profite qu'à une élite restreinte. Les multinationales n'existent que grâce à notre soutien, si nous n'achetons plus leurs produits elles disparaissent. La nature des produits que nous achetons détermine le modèle de société dans lequel nous vivons. Nous avons aujourd'hui plus de pouvoir avec notre carte bancaire qu'avec notre bulletin de vote.

Inspirons nous des inventeurs de l'économie sociale, souvent des syndicalistes, qui à la fin du 19<sup>ème</sup>, au début du 20<sup>ème</sup>, pour satisfaire des besoins sociaux cruciaux non couverts par les pouvoirs publics, encore moins par les entreprises, ont inventé les coopératives, les mutuelles, les associations. Elles pèsent aujourd'hui 10 % de l'économie et des emplois français.

L'écologie politique avait 20 ans d'avance, elle a maintenant 20 ans de retard. Retrouvons la vitalité intellectuelle et l'énergie créatrice de ces inventeurs. Mettons l'écologie politique à leur service. Nous avons un défi crucial à relever, changeons de paradigme, de logiciel, de vision du monde... Soyons des acteurs clés de ce changement de civilisation.

**MOTION**

**Le Conseil Fédéral d'EELV réuni les 8 et 9 juillet 2016 décide :**

**que dans le cadre de la campagne électorale des présidentielles, EELV mobilisera l'ensemble du parti, ses élu-e-s, l'ensemble de la société civile écologique (citoyens, universitaires, activistes associatifs, entrepreneurs et élu-e-s locaux...) sur la reconstruction collective et écologique d'une nouvelle économie et d'un modèle démocratique renouvelé et relocalisée ;**

**d'appliquer la permaculture à l'économie : prendre soin de la planète, prendre soin de l'espèce humaine, produire et partager des excédents. Les règles de cette nouvelle économie sont de bénéficier au territoire où elle se trouve, de rendre nos lieux de vie plus résilients, de produire peu de carbone, d'économiser les ressources, qu'elle soit gagnante à la fois pour l'entrepreneur et le collectif et si possible coopérative, créant**

## DOCUMENT N° 1

Page 25

**du lien social, des réseaux qui impliquent le plus grand nombre possible de personnes et de structures ;**

**de poursuivre sa lutte CONTRE les grands projets inutiles mais en parallèle d’agir concrètement comme militant-e, comme élu-e, POUR construire localement, individuellement et collectivement, les alternatives, le monde écologique de demain, de contribuer activement à la création d’un écosystème résilient d’entreprises de petite taille, qui reconnecte les gens avec leur territoire, qui raconte une histoire différente, qui dessine un futur positif. Les énergies vertes, l’agriculture relocalisée... offrent un potentiel considérable de création d’emplois qui répondent aux enjeux majeurs de notre société ;**

**de travailler à la convergence des initiatives, à l’atteinte de la masse critique qui fera que ce qui aujourd’hui paraît impossible, paraîtra demain évident.**

### **Porteur de motion :**

Pascal Bourgois

### **Signataires :**

Françoise Alamartine (Languedoc-Roussillon), Edwidge Borvon (Bourgogne), Pascal Bourgois (Aquitaine), Gerard Chopinet (La Reunion), Yves Cochet (Ile de France), Christelle de Cremiers (Centre), Gilles Deguet (Centre), Karima Delli (NDPC), Laurent Dupont (Languedoc-Roussillon), Joséfa Iglésias (Aquitaine), Chékra Kaabi (Ile de France), Jean Lafont (Ile de France), Anne Le Guenniou (Ile de France), Virginie Léonard (Poitou-Charentes), Christiane Lepaumier (Bretagne), Nelson Palies-Niermann (Aquitaine), Evelyne Paul (Bourgogne), Christine Rebreyend-Surdon (Rhône-Alpes)

### **Soutiens :**

Alain Coulombel (BE - Savoie), Elise Lowy (BE - Ile de France), Mathieu Béchu Diaz (Alsace), Tahar Bouanane (Auvergne), Hélène Chesse (Midi-Pyrénées), Bernard Crozel (Pays de la Loire), Pascale Debord (Pays de la Loire), Murriel Padovani-Lorioux (Limousin), Martine Petit (Bretagne), Michel Poirier (Ile de France), Hélène Harel (Ile de France),

## DOCUMENT N° 1

### Motion M

# Pour une démocratie vivante à EELV

Portée par : Mathieu Béchu-Diaz (Alsace), Pascale Debord (Pays de Loire)

## *Exposé des motifs*

A la sortie de notre congrès interne chaque motion a appelé à réinventer notre parti, ré ouvrir l'écologie à la société, construire autrement.

L'année à venir semble être aussi celle de tous les enjeux.

Pourtant notre parti va mal démocratiquement, comme financièrement.

L'élection présidentielle française de 2017 est l'ombre de fond de tous les commentaires politiques nationaux, la recherche d'une candidature providentielle s'imisce dans tous les esprits.

Mais nous ne devons pas céder à l'urgence : il est nécessaire de mesurer les enjeux et de prendre le temps de la réflexion. Si EELV devait présenter une candidature, ce ne pourrait être le fruit de la réflexion d'une seule personne, quelles que soient ses qualités, ou d'un petit groupe constitué. Les enjeux pour le parti et pour l'écologie politique sont tels, que la décision, hautement stratégique, doit être mûrie collectivement, et dûment évaluée.

Notre parti ne dispose plus d'une trésorerie permettant de mener seul une campagne présidentielle, comme le Conseil fédéral l'a régulièrement rappelé. Dans toutes les projections budgétaires pour 2017, une campagne présidentielle ne pourrait être financée qu'à minima, et les dépenses maintenues sous le plafond légal des 800000 euros de remboursements. Par ailleurs, un tel engagement financier se ferait au détriment de la campagne des législatives, pourtant la plus adaptée à notre conception de la démocratie, et pourvoyeuse de financement public.

## **MOTION :**

### **Réuni en Conseil fédéral les 8 et 9 juillet 2016, le Conseil Fédéral d'EELV :**

- réaffirme que la démocratie interne doit rester la colonne vertébrale de notre mouvement, et rappelle son engagement à réinventer la démocratie en interne, en respectant le fédéralisme, et l'expression des adhérent/e/s pour toute décision stratégique.
- s'engage , concernant l'élection présidentielle, à soumettre rapidement aux adhérent/e/s l'élaboration préalable, puis la validation par une consultation, de toute décision relative à ces choix stratégiques : désignation d'une candidature en interne, soutien à une candidature écologiste externe au parti, ou tout autre mode d'animation de la campagne.
- invite ses porte-parole à populariser largement ce débat au-delà du parti, afin de concourir à la diffusion dans l'opinion publique de l'image d'une autre vision de l'élection présidentielle , d'une démocratie vivante, et du paradigme écologiste.

### **Co-porteur-e-s :**

Mathieu Béchu-Diaz (Alsace), Pascale Debord (Pays de Loire)

### **Signataires :**

Françoise Alamartine (Languedoc-Roussillon), Dominique Blanchard (Aquitaine), Tahar Bouanane(Auvergne), Cyril Cognéras (Limousin), Hicham Fassi-Fihri (IdF), Eric Gordien-Faure (Rhône Alpes), Sophie Handschutter (Midi-Pyrénées), Yves Hauss (Alsace), Benjamin Joyeux (IdF), Chekra Kaabi (IdF), Samy Khaldi (IdF), Jean Lafont (IdF), Nathanaël Legiard (Bretagne), Virginie Léonard (Poitou-Charentes) , Alain Lipietz (IdF), Martine Petit (Bretagne) , Maël Rannou (Pays de Loire), Michel Thomas (Champagne-Ardenne),

### **Soutiens :**

Pascaline Blanchard (NPDC), Hélène Chessé (Midi-Pyrénées), Astrid Gaugain (Bretagne), Hélène Harel (IDF), Hélène Le Gardeur (Rhône-Alpes), Noëlle le Maulf (Normandie), Elise Lowy (BE), Murriel Padovani-Lorioux (Limousin), Nathalie Palmier (Alsace), Michel Poirier (IdF), Thierry Pradier (BE), Fabien Santini (Hors de France)

## Motion N

# Parce que la refondation ne peut être affaire d'hommes, pour un partage des postes régaliens.

Porteure : Danielle Estay (PdL)

## *Exposé des motifs*

Dès sa création, féminisme et parité ont été deux principes, deux valeurs fondatrices prioritaires du parti LES VERTS. Ces deux concepts ont présidé à toute l'organisation interne et externe. Ils ont été déclinés à toutes les strates du parti comme étant statutaires, donc incontournables, ce qui, en politique et dans ces années là, était une pratique tout à fait nouvelle voire révolutionnaire.

Aujourd'hui, dans nos sociétés, une régression s'amorce sur la condition féminine. EELV n'est manifestement pas épargné par ce climat ambiant. La règle d'organisation paritaire impose aux femmes comme aux hommes de partager tâches et responsabilités.

Le congrès que nous venons de vivre marque le désir et la nécessité d'une refondation de notre parti. Dans cette unanime demande de changement et de nouvelles pratiques, il est un élément dérangeant : le secrétariat national, la délégation aux élections, la trésorerie, la présidence du conseil fédéral -soit tous les postes régaliens non fléchés- sont aujourd'hui occupés par des hommes.

Depuis 1998, cette situation ne s'est produite qu'une seule fois (entre 2002 et 2004, Gilles Lemaire était alors Secrétaire National, Dominique Isselé et Jean Desessart occupaient la Trésorerie et les élections). La présidence du CF n'a enfin jamais été occupée par une femme.

La responsabilité de cet état de fait est collective et il n'est pas question de chercher à stigmatiser l'unE ou l'autre mais il est de notre devoir tout aussi collectif d'y remédier sans renier nos processus démocratiques.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer les cheminements qui conduisent à ce résultat :

L'expression orale d'abord : la règle paritaire n'est de fait pas en vigueur sur l'expression orale et écrite des femmes dans le parti. Au CF par exemple le temps de parole des hommes est très supérieur à celui des femmes et elles sont beaucoup moins nombreuses à s'exprimer. Cet état de fait d'expression masculine plus importante en nombre et en temps, renforce de manière insidieuse, la supériorité de cette expression-la, in fine la légitimité des uns sur les autres. De tels fonctionnements au jour le jour aboutissent à majorer, toujours aussi insidieusement, la majorité dominante du genre masculin.

La formation ensuite : aucune formation n'est prévue spécifiquement pour mettre les femmes en confiance dans la prise de parole en public. Aucune formation n'est prévue non plus à destination des hommes et des femmes sur la sensibilisation aux stéréotypes de genre et aux processus qui conduisent les femmes à être numériquement en moins grand nombre et sur des postes à moindre responsabilité.

Enfin le fait que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est jamais un combat gagné. Dès que l'attention se relâche, les réflexes ancestraux reviennent.

## **MOTION**

**Le conseil Fédéral d'EELV :**

**- demande à l'observatoire de la parité et des pratiques politiques d'étudier le partage réel des responsabilités et de la parole entre hommes et femmes au sein de nos instances (notamment au BE, au CF et**

## DOCUMENT N° 1

Page 28

à la CPE), d'étudier la possibilité d'instaurer une co-présidence paritaire de celles-ci et de formuler des propositions permettant de garantir, dans le respect de la démocratie de notre mouvement, un meilleur partage des responsabilités.

- décide que les prises de parole au sein de la CPE et du CF, lors du débat de politique générale et du débat sur les motions répondent au principe de fermeture éclair et que la parole cesse après que la dernière femme inscrite a parlé.

- demande à l'observatoire de la parité et des pratiques de mettre en place dans les régions en collaboration avec la commission féminisme et les secrétaires régionaux des formations sur les stéréotypes de genre et la manière d'en sortir.

### Porteure :

Danielle Estay (PdL)

### Signataires :

Francine Bavay (IDF), Sophie Börner (Normandie), Serge Borvon (Bretagne), Mélanie Braillon-Vuille (Champagne-Ardenne), Cyrielle Chatelain (Rhône-Alpes), Philippe Chatelain (Franche-Comté), Anne Colinet (Savoie), Elen Debost (PdL), Guillaume Gulli (IDF), Hélène Hardy (NPdC), Nicolas Jouve (IDF), Annie Lahmer (IDF), Marie-Pierre Mercier (Languedoc-Roussillon), Gilles Mettai (Picardie), Jeanne Meunier (PACA), Sophie Nicklaus (Midi-Pyrénées), Maryse Oudjaoudi (Rhône-Alpes), Pascal Piedeleu (IDF), Raymonde Poncet (Rhône-Alpes), Didier Claude Rod (Midi-Pyrénées), Pierre Stoerber (IDF), François Simon (Midi-Pyrénées), Frédéric Supiot (Hors de France), Marie-Claire Thomas (Franche-Comté).

### Soutiens :

Thierry Brochot, Alain Coulombel, Claire Grover, Nicolas Hervé, Florence Pelissier, Sandra Regol, Sandrine Rousseau, François Soulabaille

Motion 0

## Motion pour la Parité au sein de EELV

Présentée par Corine FAUGERON, Co-Secrétaire de la Commission Féminisme d'Europe Ecologie Les Verts

*«Une Femme a le droit de monter à l'échafaud,  
elle doit avoir également le droit de monter à la tribune »  
Olympe de GOUGES*

### MOTION

**Le Conseil Fédéral est il favorable à la tenue d'un Référendum pour modifier les Statuts afin d'instaurer :**

**Une stricte parité et une stricte égalité entre Hommes et Femmes au sein de EELV en instaurant par un Congrès extraordinaire :**

**Un Co Secrétariat de Groupe local paritaire Homme - Femme**

**Un Co Secrétariat régional paritaire Homme - Femme**

**Un Co Secrétariat national paritaire Homme - Femme**

**Une Co-Présidence paritaire Homme - Femme du Conseil Fédéral EELV**

**Une Délégation EELV paritaire Homme - Femme en charge des négociations aux Élections nationales, régionales et locales.**

**Oui**

**Non**

#### Porteure :

Corine FAUGERON, Co Secrétaire de la Commission Féminisme de EELV

#### Signataires

Juliette SNITER (CF Ile de France), Leyla BINICI (CF Alsace), Pascaline BLANCHARD (CF Nord Pas de Calais), Thiaba BRUNI (CF Ile de France), Helene CHESSE (CF Midi Pyrénées), Dominique BLANCHARD (CF Aquitaine), Christine REBREYEND-SURDON (CF Rhône Alpes), Nathalie PALMIER (CF Alsace), Marie Claire THOMAS (CF Franche Comté), Rose DE LA FUENTE (CF Ile de France), Murriel PADOVANI (CF Limousin), Hélène HAREL (CF Ile de France), Edwige DORON (CF Bourgogne), Mathieu BECHU DIAZ (CF Alsace), David MBANZA (CF Ile de France), Yves HAUSS (CF Alsace) , Cheikh TOURE (Paca), Éric MOUREY (CF Bourgogne), Hicham FASSI FIHRI (Ile de France), Gérard CHOPINET (CF La Réunion), David NICANOR (CF Champagne Ardenne), *Mumine OZSOY (CF Limousin)*

#### Membres du Bureau exécutif :

Thierry PRADIER (Membre du Bureau Exécutif)

#### Soutiens

Marie Ange PETIT, Hélène LEGARDEUR, Lucie HATCHI, Laurence MOTOMAN, Michel FOUCRE, Pascal BRANCHU

## DOCUMENT N° 1

Page 30

### Motion P

# Risques majeurs et pressions citoyennes

Portée par Gérard Lévy responsable de la commission paix et désarmement

### *Exposé des motifs*

L'actualité tragique (entre guerres, terrorismes de masse, catastrophes climatiques), nécessite non seulement des analyses critiques sur les responsabilités des gouvernements, et régimes, à travers notre planète, mais ne peut nous exonérer aussi de notre responsabilité d'ouvrir un débat permanent auprès de nos adhérents et au-delà envers la société civile, élus-es....

EELV doit être en position de force de propositions et ne pas seulement subir les conséquences politiques contraires à nos valeurs, engagements,...., intégrés dans notre programme et orientations.

Nous sommes face à moult défis et nous devons essayer dans la "boîte à outil" démocratique la plus opérante. EELV pêche par défaut dans ce domaine, alors que nos adhérents-es, coopérateurs-trices, dans leur vie privée ou professionnelle sont ou seront confrontés à ces questions.

Si une réflexion à l'échelon hexagonal est nécessaire, elle n'en demeure pas limitée (en particulier au regard des risques nucléaires) aussi les représentants EELV au Parti vert européen, proposeront la création d'un groupe d'analyse et de réflexion des politiques menées en Europe à ce sujet.

### **MOTION**

**Le CF réuni les 8-9 juillet 2016 décide :**

- **la mise en place d'un groupe de travail adossé à nos commissions, sur les problématiques et menaces "risques majeurs et réponses citoyennes" (concernant les risques d'accidents, d'incident nucléaire civil et militaire, les cataclysmes naturels, les menaces d'attentat de masse...).**
- **le groupe de travail aura pour mission de développer des débats avec tout acteur associatif, institutionnel, afin de rédiger des recommandations (format Livre Vert), et proposer à terme (à débattre), un forum citoyen sur ces questions**

#### **Porteur de la Motion :**

Gérard Lévy responsable de la commission paix et désarmement

#### **(\*) Signataires (au 18/6) :**

Jean Pierre Lancry (Normandie), Patrick Farbiaz (IDF), Pascal Bourgeois (Aquitaine), Serge Rivet (Poitou-Charentes), Monique Vervondel-Gaulet (Grand Est), Francois Lotteau (Bourgogne), Mounir Satouri (IDF), Bernard Bourdeix, Serge Borvon (Bretagne), Michele Poncet (PACA), Bernard Crozel (NpC), Leyla Binici (Alsace), Annick Minnaert (Aquitaine), Michel Thomas (Champagne-Ardenne), Geneviève Payet (La Réunion), Brigitte Bozio (Midi-Pyrénées).

#### **Soutiens :**

Janick Moriceau, Lucie Schmid, Jean Marc Denjean, Anne d'Ambra, Fabien Santini, Samy Khaldy, Salah Anouar, Guy Benaroche, Christine Juste.